

Liste des pièces à fournir pour une inscription en MASTER

Attention : toutes les pièces justificatives demandées sont à télécharger sur votre ENT.

- Carte Nationale d'Identité / Passeport / Titre de séjour (en cours de validité)
- Attestation de réussite au BAC+3 ou diplôme équivalent
- Attestation d'acquiescement ou d'exonération CVEC avec QR Code
Attention ne concerne pas les étudiants en contrat de professionnalisation et les stagiaires de formation continue
- Photo d'identité au format 35 mm x 45 mm
- Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)
- Attestation responsabilité civile mentionnant le nom et le prénom de l'étudiant couvrant l'année universitaire et portant les mentions : « Vie privée, risques scolaires, extra-scolarité, stages, »
- Formulaire « Autorisation droit à l'image / Cession du droit à l'image »
- Etudiants en alternance : votre contrat d'apprentissage (CERFA) ou de professionnalisation (convention de formation) dès qu'il est en votre possession et signé par l'employeur.

